YVONNE HURIEZ

POUR THIERRY

Il a fallu la mort d'un enfant...

IL a fallu la mort d'un enfant pour que la machine inexorable hésite – enfin et s'enraye. Alors, en quelques minutes, le juge à l'application des peines du parquet de Laon a signé la levée d'écrou de Mme Yvonne Huriez, cette mère de huit enfants emprisonnée pour un chèque sans provision de... 78 francs. Depuis deux mois, elle tentait vainement de recouvrer sa liberté. Une liberté qui, aujourd'hui, près de la tombe fraîchement creusée dans le petit cimetière de Saint-Michel (Aisne), a un goût de cendres.

A 14 ans, Thierry, le fils aîné, n'a pas supporté d'être séparé de sa maman. Pas supporté non plus les quolibets de ceux qui avaient vu la « voleuse » emmenée entre deux gendarmes. Tout entière préoccupée d'assurer la subsistance de sa nichée, désarmée devant l'appareil de la justice, Mme Huriez avait été condamnée deux fois par défaut pour un délit mineur et elle avait laissé courir les délais d'appel. Selon le code, il ne lui restait plus qu'à purger sa peine : quatre mois de prison ferme.

Sur le plan de la procédure, aucune irrégularité n'a été commise, pourront dire les juristes pointilleux comme ils pourront rappeler que « nul n'est censé ignorer la loi », cette loi qui est « égale pour tous ». L'atroce fait divers de Saint-Michel vient souligner tristement le caractère dérisoire de ces grands principes du droit. Car, qui se préoccupe d'éduquer et d'informer ? Comment Mme Huriez qui, mariée à 17 ans, mère de huit enfants à 32 ans, passait ses jours et ses nuits à laver des wagons, aurait-elle pu comprendre les termes d'une assignation ? Comment pouvait-elle savoir ce que signifiaient des

SEUIL

Pour Thierry

348
oct 74

8°G
18453
(45)

DL - 29 12 1973 - 26949

MF S 132336

Yvonne Huriez

Pour Thierry

EN COLLABORATION AVEC SYLVIE PÉJU

Éditions du Seuil
*27, rue Jacob, Paris VI^e^*

© *Éditions du Seuil, 1973.*

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Thierry... toute la France a parlé du suicide de cet enfant qui n'avait pu supporter l'incarcération de sa mère. C'était en novembre 1972.

Je n'ai rencontré Yvonne et René Huriez que trois mois plus tard, à l'occasion d'une interview pour le journal Libération. *L'affaire Huriez n'occupait plus la « une » des journaux depuis bien longtemps. En ce début de printemps, la campagne électorale monopolisait l'attention..Le rythme de notre information est tel que les héros ou les victimes d'un « fait divers » ont vite fait de retomber dans un oubli qui leur paraît d'autant plus profond. La multiplication quotidienne de ces récits, dans la presse, ne suscite plus guère chez leurs lecteurs que des émotions fugitives, et encore plus rarement des questions.*

Je voulais savoir ce qu'était devenue Yvonne Huriez car, si les projecteurs de l'actualité n'étaient plus braqués sur elle, le drame n'avait pas pour autant disparu de sa vie. C'est ainsi, quand elle me fit part de son projet d'écrire un livre, que je lui proposai immédiatement de l'aider.

Elle, c'était un petit bout de femme au fin visage de loup, volontaire et décidé, prêt à mordre, que secouait

parfois un brusque éclat de rire. René Huriez, au contraire, était un gigantesque bonhomme à la tignasse hirsute. Il me faisait penser à Lennie, le héros de Steinbeck. Il en avait la tendresse et l'aspect farouche.

Partout, dans chaque recoin de la maison, un enfant; sur les murs, des photos de Thierry ; on sentait qu'Yvonne et René, n'ayant pas connu eux-mêmes cette affection, ne vivaient que pour leurs enfants.

Le soir, quand je les quittai, notre plan de travail était arrêté. Je viendrais passer quelques jours auprès d'eux. Nous enregistrerions leur récit sur bande magnétique et je n'aurais plus qu'à le retranscrire, puis nous le relirions ensemble.

Ce livre est un témoignage. Il comporte des outrances, des lacunes, peut-être des inexactitudes. Mais qui détient toute la vérité ?

La seule vérité, pour Yvonne, c'est la mort révoltante de son fils. Mort révoltante d'un enfant dans un monde indifférent ou hostile, injuste et absurde. Mort d'un enfant révolté contre une justice qu'il ne comprend pas, qu'il refuse déjà, dont il tente d'infléchir l'incroyable sévérité en absorbant une dose mortelle de somnifères.

Yvonne avait été incarcérée pour abus de confiance. Quatre mois de prison ferme pour l'arriéré de location d'un poste de télévision. Insouciance ou volonté délibérée de profiter illégalement d'un plaisir réservé aux autres, à ceux qui ont de l'argent ? Bien sûr, aux termes de la loi, il y avait eu délit, atteinte à la sacro-sainte propriété. Mais que signifie ce respect codifié de la propriété pour

ceux qui ne possèdent rien? Et, surtout, la procédure judiciaire utilisée en pareil cas ne témoignait-elle pas d'une intransigeance extrême en comparaison des traitements de faveur dont bénéficient maints escrocs de haut vol, poursuivis ou protégés?

C'est la citation à comparaître qui ne touche pas nécessairement le justiciable; une justice dont on a peur, dont on sait d'avance qu'elle ne comprendra pas, dont on ne comprend d'ailleurs pas soi-même le langage ésotérique; puis c'est la procédure par défaut qui entraîne un jugement expéditif, sans nuance.

La vérité est-elle celle de René Pleven qui affirma qu'il s'en était fallu de quelques jours pour que le drame fût évité? On a toutes les raisons d'en douter. Au demeurant, on n'a pas vu que ce drame ait suscité une profonde remise en cause des méthodes de la justice : en haut lieu, on se montre toujours « navré » par les « bavures », mais bien rarement scandalisé.

Dans ce récit, Yvonne, après tout, n'a pas plus de ménagements pour la justice que celle-ci n'en a témoigné pour elle.

Elle accuse aussi bien tous ceux qui n'ont rien fait pour empêcher le drame, et d'abord les habitants du village de Saint-Michel. Dans cette petite localité du Nord, Yvonne et sa famille sont restés des étrangers, des « Parisiens ». Ici, on ne se lie pas facilement, la région est pauvre, la vie difficile. Saint-Michel est sous-industrialisé, les rares usines ferment leurs portes. Les jeunes sont contraints de chercher du travail en Belgique ou de

quitter la région. Les Huriez, dès leur arrivée, ont bouleversé les habitudes : ils n'ont jamais accepté leur pauvreté. Ils se sont efforcés de réagir et n'en faisaient pas mystère. Ils n'étaient pas résignés, donc ils étaient mal vus.

Yvonne reproche aux villageois leur inertie, leur indifférence, leur égoïsme au moment du drame. La vérité n'est sans doute pas si simple. Mais peu importe à ses yeux : même s'ils ont agi, ils ont échoué puisque Thierry est mort!

Yvonne, seule, soutient le regard de cet enfant disparu... Elle en vient même à accuser René qui, pourtant, lui aussi, souffre cruellement de cette disparition; elle reprend à son compte les propos malveillants des voisins à son égard. Mais René ne peut plus supporter la responsabilité qu'on fait peser sur lui, et c'est à nouveau le drame : dans un geste fou, il s'en va tirer des coups de feu sur la gendarmerie, symbole de cette loi et de cet ordre qui ont provoqué la mort de son fils.

Le mutisme des journaux sur ce nouveau rebondissement a eu de quoi surprendre. A-t-on craint que l'intérêt des lecteurs ne fût émoussé? Négligence, indifférence ou conspiration du silence? Mais pourquoi? Y a-t-il des faits divers indésirables par leurs suites ou par les questions qu'ils réveillent? Le drame continuait donc, sauf pour les lecteurs de journaux : pour eux, l'affaire avait été classée.

Aujourd'hui, Yvonne est seule, sa lutte est devenue encore plus âpre.

René, accusé par la « Justice », est devenu à ses yeux une victime et elle le défend envers et contre tous. Elle se bat, me harcèle pour que ce livre paraisse. Elle écrit

aux journaux, organise des réunions chez elle, le soir. Elle force l'apathie qui l'entoure, elle fait reculer le mur du silence. Elle veut fonder une revue au titre significatif : « Prenons la parole ». *Elle découpe chaque article mettant en cause la justice et l'envoie au député-maire...*

Yvonne gêne... Elle tient tête à tout le monde. Son témoignage est brutal, parfois irritant. Elle frappe aussi durement qu'elle a été frappée. Le choix des armes, personne ne le lui a laissé. En un siècle et dans une société où la « *raison* » *reste celle des plus forts, où les répressions les plus sourdes et les inégalités les plus criantes se parent d'images de marque* « *libérales* », « *convenables* », *voire* « *bon enfant* », *certaines de ces pages seront sans doute jugées excessives : mais qui, au terme de cette lecture, pourra soutenir que ces excès sont dépourvus de signification? quelle mère ne crierait pas* « *avec excès* » *contre ces autres excès qui ont causé la mort de Thierry, le geste désespéré de René?*

Sylvie Péju.

En écrivant ce livre, je ne prétends remplacer ni Balzac, ni Zola. Pourtant, cette histoire vécue, la mienne, est plus sombre que beaucoup de leurs romans. La société n'a guère évolué depuis cette époque. Je ne prétends pas non plus changer le monde, mais simplement le décrire tel qu'il est, dans toute sa noirceur : d'un côté ces bourgeois retranchés derrière leurs institutions, attachés à défendre leurs privilèges; de l'autre, les petits, écrasés par un travail inhumain, par l'Administration, la Justice, rabaissés, conditionnés à leur rôle de machines à produire; ceux qui obéissent comme des robots, ceux qui ont bien appris leurs leçons, pour qui le travail est une valeur sacrée, ceux qui accomplissent dix à douze heures d'esclavage par jour pour un salaire de misère, sans jamais relever la tête pour crier à l'injustice; ceux-là qui, par ennui, par aigreur, par amertume, par égoïsme, ont fait qu'un petit garçon de quatorze ans s'est tué sous leurs yeux parce qu'ils n'ont pas su, pas voulu voir sa détresse.

Aujourd'hui, ces mêmes personnes ont, par leurs calomnies, conduit un homme en prison. Cet homme, René, mon mari, n'a pu supporter plus longtemps les accusations de tous.

C'est aussi mon procès que je ferai à l'évocation de ce dernier drame. Écrasée par la douleur et l'épuisement, je n'ai pas su comprendre le sentiment de culpabilité qui écrasait René. Je suis coupable, oui, de n'avoir pas su faire confiance à René, de ne pas l'avoir fait participer davantage à la lutte que nous menons pour que triomphent enfin la vérité et la justice.

Mais les véritables coupables, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas moi, ce n'est même pas ce petit peuple bêlant de l'Aisne. C'est ce Pouvoir, cette justice qui ne s'attachent qu'aux privilégiés et qui nous écrasent au point que nous ne pouvons même plus crier notre haine, nous révolter, nous unir et combattre.

Si je décide aujourd'hui d'écrire ce livre et d'y consacrer tout ce qui me reste de forces, c'est pour faire éclater au grand jour la bassesse ou l'inertie de tous ceux qui se cachent derrière le bon droit, le travail bien fait, les lois poussiéreuses, ceux qui n'ont fait qu'« exécuter les ordres ». Mais, en exécutant les ordres, ils n'ont même pas vu qu'ils exécutaient aussi un enfant, le mien, Thierry. Et aujourd'hui, c'est mon mari, René Huriez, qui est en prison... La loi est respectée! Mais la vie, la douleur, l'amour? Ce sont des mots que l'on a remplacés par : argent, travail, devoir, crime légal, mort.

Qui effacera la souffrance de ces huit gosses qui ont vu en six mois mourir leur frère et partir leur père? Je ne pourrai même pas, à la fin de ce livre, désigner ces silhouettes anonymes qui, au nom de la justice, ont tué mon enfant et anéanti son père.

Chapitre 1

La vie n'a jamais été très douce pour moi, et j'ai bien souvent écrasé des larmes en cachette. Ma mère avait quatorze ans à ma naissance. Elle était très jeune et n'a pas su ou pas pu m'aimer, pas plus que ma sœur cadette. Elle est partie très vite, toute seule, sans un mot pour nous. Elle avait alors dix-sept ans.

Je crois qu'elle vit toujours à Paris, mais je n'ai jamais cherché à la revoir. A quoi bon? J'en ai été trop malheureuse et je n'ai pas le goût de me complaire en souffrances inutiles.

Ce fut ma première blessure. Petite fille, je n'ai pas compris. Quel mal avais-je fait pour que ma mère ne m'aime pas? Je me suis accusée de mille fautes. Sans doute n'avais-je pas réussi à lui faire comprendre combien sa présence, son amour m'étaient indispensables. La tendresse que nous portait ma grand-mère ne parvenait pas à me faire oublier. Le sentiment d'avoir commis une faute persistait en moi.

Plus tard, à l'école, ce fut intolérable. La honte m'écrasait : j'étais différente de mes camarades, je n'avais plus de mère... *Plus de mère.* J'ai souvent été tentée de lui inventer une mort qui m'aurait lavée de cette faute.

Cet abandon, je le haïssais de toutes mes forces.

Malgré tout, la vie a continué. Ma grand-mère nous élevait de son mieux. Nous habitions alors Joinville-le-Pont. Les terrains vagues, les bandes de copains, les journées entières passées dans les rues, c'est mon enfance et mon adolescence. Il m'est arrivé, depuis, de revenir à Joinville, mais je n'y reconnais plus rien. Les terrains vagues de « Paragout » où nous allions nous cacher entre copains ont fait place aux immenses blocs de béton. Les petits « zonards » de toutes les banlieues parisiennes connaissent la chaleur de cette camaraderie. C'est à eux, c'est à leur contact que je dois d'être ce que je suis. C'est cette tendresse un peu rude qui m'a aidée à supporter l'absence lancinante de ma mère. Mon éducation, c'est la rue. Elle n'est pas tendre, la rue. L'amour, l'affection s'y rencontrent au petit bonheur. L'ami d'un jour vous déchire le lendemain, sans un mot, par jeu. La solidarité existe, pourtant, mais elle s'efface sans explication, sans remords. On a beaucoup écrit sur ces gosses, on a fait beaucoup de poésie sur l'amitié qui les unit, mais la vie n'est pas aussi tendre, aussi idyllique. Les enfants, grandis sans tendresse, dans des foyers désunis, nés au hasard d'un verre de vin, gardent toute leur vie une rage au cœur...

Mon grand-père était un brave homme, courageux même. C'était aussi un ivrogne invétéré. Dans ses crises, il nous reprochait souvent d'être à sa charge. Alors, pour oublier, je partais au « Paragout » rejoindre les copains.

Ma grand-mère aurait préféré me voir sortir avec des jeunes gens « bien mis », ceux dont l'avenir est tout tracé d'avance. Mais je préférais la compagnie des gosses

comme moi, ceux qui avaient pour unique vêtement un vieux blue-jean miteux. Je me sentais proche d'eux, ils représentaient pour moi la liberté. Quelques-uns avaient des motos. Chaque fille choisissait un partenaire et nous allions faire de grandes randonnées. Nous nous arrêtions sur les bancs de la place où de gros marronniers protégeaient nos conversations. Pas de galanterie dans notre bande. Filles et garçons partageaient tout. Chacun vidait ses poches et nous faisions nos comptes. Ensuite, il fallait choisir entre aller au cinéma ou prendre un pot au bistrot qui nous servait de quartier général.

Parfois nous partions pique-niquer au bord de la Marne. Quoi de plus joli que ces rivages qui entourent Joinville, les guinguettes au bord de l'eau où, le dimanche, les couples viennent danser pour presque rien? J'aimais me promener sur les ponts, près de l'île Fanaque entourée de peupliers où les pêcheurs viennent se reposer après une longue semaine de travail. Le dimanche, parfois, nous allions voir les campements de gitans qui s'installaient près de Saint-Maurice. Nous discutions beaucoup avec eux, de nouvelles amitiés naissaient, sans différences de race ni de culture.

Le dimanche, c'était aussi le jour de la messe. Je haïssais déjà l'Église. Dans leurs sermons, les curés parlent de charité, de pardon, de sacrifice, alors que le pape vit entouré de toutes les richesses. Les premiers seront les derniers, disent-ils! La religion est faite pour transformer les malheureux en résignés et j'en étais révoltée.

Nous avions aussi créé un club de jeunes. Nous nous réunissions dans un petit cabanon que ma grand-mère nous prêtait à condition que nous laissions la porte ouverte. Elle voulait pouvoir surveiller nos activités qui,

pourtant, n'avaient rien de répréhensible. Nous y faisions de la vannerie, de la poterie. Nous façonnions des cruches, des assiettes avec de la terre glaise que nous faisions cuire dans le four d'une vieille cuisinière. Le soir, je me retrouvais souvent seule. Ma seule distraction, alors, c'était la lecture; je restais parfois la nuit entière éveillée pour finir le livre que j'avais commencé.

Dès seize ans, j'étouffais dans cette ambiance familiale où les disputes éclataient de plus en plus souvent. Je voulais partir, travailler et vivre seule, indépendante. Mes grands-parents s'y opposant, la seule solution était de me marier et de m'en aller.

Je choisis un garçon qui n'était pas de notre bande. Je le connaissais à peine, il avait dix-huit ans et moi dix-sept. Très vite je fus enceinte : il fallut bien parler mariage.

Je voulais des enfants. J'avais éprouvé la dureté des adultes. Mon besoin de tendresse et d'amour, je l'avais enfoui tout au fond de moi. J'en avais accumulé une bonne réserve qui ne demandait qu'à s'épanouir. J'aurais des enfants, beaucoup d'enfants, des petits êtres à qui je pourrais donner toute la tendresse que nous, enfants de la rue, mal ou peu aimés, n'avions jamais eue. Et quoi qu'il advienne, jamais, j'en étais sûre, aucune force au monde ne pourrait me détacher de tous ces gosses que j'aimais déjà.

Un enfant, comme je l'ai voulu, souhaité, appelé, cet enfant! Bien avant sa naissance, je lui inventais des désirs, des révoltes. Je le dessinais dans tous mes rêves : il serait blond, très doux... Et puis non, il valait mieux que ce soit un petit gosse à tignasse brune, volontaire et décidé, capable d'affronter l'existence. Même ainsi,

Toute la France a parlé du suicide de cet enfant qui n'avait pu supporter l'incarcération de sa mère, Yvonne Huriez — mère de neuf enfants — condamnée à quatre mois de prison ferme : elle n'avait pas payé la location d'un poste de télévision.

Comme si cette affaire avait fait assez de bruit, on n'a guère parlé de l'acte désespéré de René Huriez, le mari d'Yvonne, inculpé de tentative d'homicide pour avoir tiré des coups de feu sur la gendarmerie, symbole à ses yeux de cette loi et de cet ordre qui avaient provoqué la mort de son fils.

Voici, par la mère de Thierry, le récit de leur vie et du drame qui les a frappés par deux fois : à travers lui, c'est l'administration de la justice et notre société dans son ensemble qui se trouvent mises en accusation.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 00729362 6

combats COLLECTION DIRIGÉE PAR CLAUDE DURAND
SEUIL

Imprimé en France 11-73

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XXe siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du

CNL Centre national du livre